

RENCONTRES DE COCONSTRUCTION AVEC LES PARTENAIRES BIOALIMENTAIRES

Projet de politique bioalimentaire 2025-2035



DOCUMENT PRÉPARATOIRE

INFORMATION GÉNÉRALE

QUELLES SERONT LES PRIORITÉS DE LA PROCHAINE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE?

Le présent document fait un tour d'horizon de la démarche d'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025 (ci-après nommée « Politique ») permettant d'appuyer l'élaboration de nouvelles priorités pour la période 2025-2035. Il présente le chemin parcouru depuis le lancement de la Politique (d'où nous partons), les faits saillants des consultations menées à l'hiver 2024 auprès des partenaires (où nous sommes rendus) de même que les perspectives du secteur bioalimentaire (ce qui nous attend).



1. POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2018-2025 : D'OÙ NOUS PARTONS

Depuis 2018, la Politique rejoint une diversité de partenaires issus de l'ensemble de la chaîne bioalimentaire (agriculture, pêches, transformation, distribution de gros, vente de détail, services alimentaires et restauration), les milieux municipaux et régionaux, de la santé, de l'environnement, de l'économie, de l'enseignement et de la recherche ainsi que les consommateurs.

La Politique a été un véhicule de choix qui a permis de susciter et de maintenir la collaboration des acteurs du secteur bioalimentaire au cours des dernières années. Avec son [mécanisme de mise en œuvre](#), elle mobilise plus d'une centaine de partenaires bioalimentaires, une vingtaine de ministères et d'organismes de même que des partenaires régionaux. Ils se réunissent à l'occasion d'une [rencontre annuelle](#).

La Politique tire sa force du dialogue avec l'ensemble des partenaires et de leur engagement dans l'action, et ce, grâce aux 55 feuilles de route qui ont été élaborées pour contribuer à la mise en œuvre de ses orientations. Ainsi, quelque 1 600 actions concrètes ont été recensées et suivies par les partenaires.

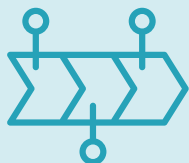
L'engagement de ces partenaires se manifeste également à travers la mise en œuvre de diverses initiatives qui s'articulent autour de l'autonomie alimentaire et de ses quatre piliers :



**Favoriser
l'achat local**



**Accroître l'offre
québécoise
de produits
alimentaires**



**Renforcer la chaîne
d'approvisionnement**



**Accélérer le virage
écologique**

Les documents cités dans le texte peuvent être consultés sur le site de la Politique bioalimentaire à l'adresse suivante:
<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/politique-bioalimentaire>



2. CONTEXTE ACTUEL : OÙ NOUS SOMMES RENDUS

Les travaux d'actualisation de la Politique se sont amorcés à l'hiver 2024. Des consultations ont eu lieu auprès des partenaires et du grand public (voir le document *Synthèse des consultations – Hiver 2024*). Ils ont pu s'exprimer sur leurs enjeux, leurs priorités et leurs attentes. L'analyse des contenus de ces consultations constitue l'une des assises de la prochaine politique bioalimentaire permettant l'établissement de ses priorités.

Parmi les principaux éléments ayant fait consensus se trouvent les suivants :

- L'autonomie alimentaire est perçue comme un catalyseur du développement du secteur bioalimentaire.
- La productivité et la compétitivité des entreprises sont des enjeux à prendre en compte en priorité pour un environnement d'affaires prospère.
- La protection et la valorisation des ressources devraient se trouver au cœur de la durabilité du secteur pour s'adapter aux changements climatiques et miser sur sa capacité d'adaptation.
- Un meilleur dialogue s'impose entre tous les acteurs concernés (partenaires bioalimentaires; représentants des consommateurs, de la société civile et des gouvernements) ainsi qu'au sein et entre chacune des filières.
- La mise en valeur du potentiel des territoires et de leur attractivité de même que le fait de favoriser le dynamisme des activités bioalimentaires et leur pérennité sont des atouts importants.
- L'innovation, sous toutes ses facettes, est jugée essentielle pour que le plein potentiel du secteur soit exploité.
- La valorisation des métiers et des initiatives du secteur ainsi que l'accès à des formations novatrices et adaptées sont déterminants pour l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre et de la relève.

UN SECTEUR BIOALIMENTAIRE PLUS PROSPÈRE ET DURABLE

De 2016 à 2023, une hausse des indicateurs de performance du secteur bioalimentaire suivis dans le cadre de la Politique a été observée, notamment les recettes monétaires agricoles, les livraisons manufacturières de même que les ventes sur les marchés intérieurs et extérieurs. Les données de 2023 indiquent une augmentation significative des activités bioalimentaires, de la production à la consommation, ce qui a contribué à la prospérité du secteur et du Québec.

Pour plus de détails sur les indicateurs de performance et les résultats liés aux cibles de la Politique, le document [Coup d'œil sur la Politique bioalimentaire 2018-2025](#) peut être consulté.



Ainsi, le secteur bioalimentaire demeure un pilier économique important au Québec. L'ensemble des résultats positifs témoignent de sa vitalité, avec des activités ayant générées 29,7 milliards de dollars en 2023 (7 % du produit intérieur brut du Québec) et quelque 530 000 emplois (12 % des emplois de la province).

En ce qui a trait aux sept cibles de la Politique, les résultats de 2023 surpassent les attentes dans la plupart des cas. Les cibles fixées pour 2025 en matière d'investissements, de contenu québécois et de superficie consacrée à la production biologique ont déjà été atteintes, voire dépassées.

3. TENDANCE ET PERSPECTIVES : CE QUI NOUS ATTEND¹

Depuis le début de la mise en œuvre de la Politique en 2018, le secteur est soumis à des défis influencés par de grandes tendances observées à l'échelle mondiale. De multiples facteurs interconnectés transforment le paysage bioalimentaire à un rythme plus soutenu qu'auparavant. Les effets des changements climatiques et l'évolution rapide des technologies constituent des exemples marquants à cet égard. Une bonne compréhension de ces tendances représente un ingrédient clé permettant l'établissement des priorités du secteur bioalimentaire québécois pour les années à venir.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les effets liés aux changements climatiques s'intensifieront au cours des prochaines années. Cette tendance pourrait exercer une influence sur la quantité, le prix et l'accessibilité des aliments de même que sur la productivité et la rentabilité des entreprises.

La fréquence et l'intensité de **phénomènes météorologiques** tels que les tempêtes, les inondations, les feux de forêt et les épisodes de chaleur extrême pourraient augmenter. Cela pourrait affecter la production (ex. : pertes de production, variabilité accrue des rendements, gestion des risques de plus en plus difficile), accentuer la pression sur la chaîne d'approvisionnement (ex. : transport d'intrants vers les transformateurs) et, ultimement, avoir des effets sur la sécurité et la salubrité alimentaires ainsi que la santé animale et publique.

La variation du volume et de la fréquence des **précipitations** pourrait entraîner une distribution encore plus irrégulière de l'eau et affecter son accès et sa qualité, en particulier dans les régions où les ressources hydriques sont déjà limitées. Un excès de pluie ou un accès plus limité à l'eau pourrait compliquer les travaux agricoles (ex. : irrigation, drainage) ou limiter les activités de transformation alimentaire (ex. : intrant dans les produits et les procédés).

¹ Dans le présent document, il a été choisi de mettre l'accent sur les principales tendances susceptibles d'avoir des impacts sur le secteur au cours des prochaines années, selon ce qui ressort de la littérature sur le sujet.



La **hausse des températures** moyennes aura des effets à la fois positifs et négatifs sur le secteur bioalimentaire. L'allongement de la saison de croissance et l'expansion géographique des zones cultivables et de pêche constituent des impacts positifs susceptibles d'être observés. À l'opposé, une hausse des températures pourrait augmenter le risque de dommages hivernaux (ex. : abeilles et cultures pérennes), favoriser l'introduction et la dispersion des ennemis des cultures de même que celles des agents pathogènes responsables des maladies animales d'importance, contracter ou déplacer les zones de pêche et leur rendement. Ces facteurs pourraient nécessiter ou permettre de cultiver de nouvelles variétés, de pêcher différentes espèces et de modifier les pratiques culturelles, d'élevage et de pêche.

Défis à relever

Pour faire face à ces défis, les acteurs du secteur doivent investir dans des pratiques plus durables et innovantes et prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer les effets de ces bouleversements climatiques (ex. : mécanismes d'adaptation).

AVANCÉES TECHNOLOGIQUES

Les **avancées technologiques** offrent au secteur bioalimentaire québécois des possibilités sans précédent. En adoptant ces innovations, les entreprises peuvent améliorer leur productivité, réduire la pénurie de main-d'œuvre et ses coûts, renforcer leur compétitivité et répondre aux attentes de consommateurs de plus en plus exigeants en matière de qualité et de durabilité.

En permettant de collecter et d'analyser d'énormes quantités de données, la **numérisation** favorise l'optimisation de la production d'aliments, de la ferme à l'assiette. Quant à l'agriculture de précision, l'utilisation des drones, des capteurs et des logiciels pour ajuster les pratiques culturelles en fonction des besoins spécifiques de chaque parcelle, maximise les rendements tout en minimisant l'impact environnemental.

L'**automatisation** et la **robotisation**, quant à elles, améliorent l'efficacité des processus, réduisent la pénibilité des tâches et augmentent la productivité. Les robots cueilleurs, par exemple, permettent de réduire la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre saisonnière. De plus, les systèmes automatisés offrent une meilleure gestion des ressources en optimisant l'irrigation et la fertilisation.

Par ailleurs, l'**intelligence artificielle** (IA), grâce à ses capacités prédictives, sert à prendre des décisions éclairées et à anticiper les fluctuations du marché. En analysant de vastes quantités de données, les algorithmes d'IA peuvent aider à prédire les récoltes, à détecter les maladies des plantes et à optimiser la production et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ces outils permettent aux entreprises de s'adapter rapidement aux fluctuations du marché et aux changements climatiques, renforçant ainsi leur résilience.

Parallèlement, les **technologies alimentaires** contribuent à améliorer la qualité et la sécurité des produits. Par exemple, les emballages intelligents, équipés de capteurs, permettent de suivre en temps réel l'état des aliments, assurant ainsi leur fraîcheur et leur salubrité. En outre, les nouvelles techniques de conservation prolongent la durée de vie des produits, réduisant les pertes et le gaspillage alimentaires.

Défis à relever

- L'accès à ces technologies, les questions éthiques liées à leur utilisation et la formation des acteurs du secteur sont autant d'enjeux à prendre en compte.
- La réussite de cette transition numérique dépendra de la capacité du secteur à développer des solutions innovantes qui seront compatibles dans une optique de développement durable.



PRESSION SUR LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

La pression croissante sur les ressources naturelles et la biodiversité pourrait affecter la production alimentaire mondiale.

L'eau, une ressource vitale pour l'agriculture et la transformation alimentaire, se fait de plus en plus rare en raison des sécheresses plus fréquentes, de la concurrence entre les usages (ex. : résidentiels, industriels et agricoles) et de la contamination des sources d'eau. Il s'agit d'un contexte qui peut fragiliser les systèmes alimentaires et menacer la salubrité et la sécurité alimentaire.

Les **terres agricoles** sont soumises à une forte pression. L'urbanisation, le développement énergétique et l'enrichissement réduisent les surfaces propices à l'agriculture, tandis que l'érosion et la compaction des sols en dégradent la qualité. Cette pression sur les terres cultivables est susceptible de restreindre leur disponibilité et la capacité de production du secteur.

La diminution de la **biodiversité** a des répercussions sur la stabilité des écosystèmes et les systèmes alimentaires. La biodiversité soutient notamment la pollinisation, la fertilité des sols de même que la régulation des ravageurs et des maladies, qui sont cruciaux pour la production alimentaire.

L'augmentation de la demande mondiale en **énergie**, due notamment à la hausse de la population mondiale et à la croissance économique des pays émergents, aura des impacts sur les intrants agricoles de même que sur l'accès à l'énergie et le prix de celle-ci. Cette incertitude pourra rendre difficiles la planification financière à long terme et la rentabilité des entreprises.

Défis à relever

La dégradation des ressources naturelles entraîne une diminution de la biodiversité, qui, à son tour, affaiblit les écosystèmes et réduit la capacité de production alimentaire. Pour assurer la sécurité alimentaire des générations futures, les actions visant à favoriser une gestion durable des ressources et la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement constituent des facteurs de succès pour la résilience du secteur à long terme.

INSTABILITÉ GÉOPOLITIQUE

Le paysage géopolitique mondial est en pleine mutation. L'émergence de nouvelles puissances, la reconfiguration des alliances et l'intensification des rivalités entre États redessinent les contours du pouvoir à l'échelle internationale.

Un monde multipolaire voit le jour, où la Chine, l'Inde, la Russie et d'autres pays émergents jouent un rôle de plus en plus central. Cette nouvelle donne entraîne des conséquences directes sur les relations commerciales et les chaînes d'approvisionnement.

Pour le Québec, ces changements offrent de nouvelles occasions, notamment sur les marchés asiatiques et africains ou vont nécessiter de consolider les marchés existants. Les entreprises québécoises spécialisées dans les produits de haute valeur ajoutée sont bien positionnées pour tirer parti de cette croissance.



Toutefois, l'intensification des tensions géopolitiques, le retour du protectionnisme et la multiplication des conflits régionaux créent un environnement économique instable. Les entreprises bioalimentaires québécoises peuvent être vulnérables à ces perturbations qui peuvent affecter leurs approvisionnements en matières premières, leurs coûts de production et leurs débouchés commerciaux.

Les chaînes d'approvisionnement sont particulièrement exposées à ces risques. Les ruptures de stock, les hausses de prix et les retards de livraison peuvent avoir des conséquences importantes pour les entreprises et les consommateurs.

Défis à relever

Les entreprises québécoises du secteur bioalimentaire doivent s'adapter à ce nouvel environnement en diversifiant leurs marchés, en renforçant leurs chaînes d'approvisionnement et en développant des stratégies de résilience.

ÉVOLUTION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

La population mondiale, qui connaît une constante croissance, exerce une pression de plus en plus grande sur les systèmes alimentaires. De 2020 à 2050, cette population devrait passer de 7,8 à 9,7 milliards de personnes². L'offre alimentaire mondiale devra s'adapter pour répondre aux besoins en matière de nourriture.

Au Québec³, la population pourrait passer de 8,6 à 9,6 millions de personnes de 2021 à 2041, une tendance démographique qui s'accompagnera d'un vieillissement de la population. Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de manière significative dans les prochaines années, modifiant ainsi les besoins et les attentes sur le plan de l'alimentation.

Les préférences des consommateurs évoluent rapidement. L'intérêt croissant pour une alimentation saine, locale et durable ainsi que la diversité culturelle de la population poussent les entreprises bioalimentaires à innover et à adapter leur offre.

Parallèlement, le contexte de rareté de main-d'œuvre qui affecte le secteur bioalimentaire devrait se poursuivre d'ici la fin de la présente décennie. L'attrait limité des travailleurs, jeunes et moins jeunes, pour ces métiers reste un enjeu qui menace la pérennité de l'industrie. Par ailleurs, le départ à la retraite d'une génération de producteurs agricoles posera dans les prochaines années des défis de relève.

Défis à relever

Ces changements démographiques et sociétaux entraînent autant de défis que de possibilités pour le secteur bioalimentaire québécois. Il lui faudra notamment :

- Développer des produits et des services adaptés aux besoins et aux attentes des consommateurs.
- Attirer et retenir une nouvelle génération de travailleurs de même qu'une relève suffisante et compétente;

² Source : ONU (<https://population.un.org/wpp/Download/Standard/MostUsed/>).

³ Source : Institut de la statistique du Québec (compilation des données effectuée par le MAPAQ).

